

Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois

Séance du 17 juillet 2025

L'an 2025 et le 17 juillet à 18h30 le Conseil Communautaire sous la présidence de Michel SEROUX, s'est réuni au siège communautaire à Avesnes le Comte sur convocation du 9 juillet 2025.

Date de la convocation : 9 juillet 2025

Date d'affichage : 9 juillet 2025

Délibération N° 17-07-2025 / N°143

Etaient présents les membres en exercice : 66

Messieurs Jean-Marie Dufay, Marc Bourdrel, Alain Rose, Hubert Tassencourt, Jean-Michel Desailly, Léon Bernard, Alexandre Hulot, Maurice Soyez, Harold Tetu, André Michel, Hubert Morreel, Patrick Nepveu, Dominique Coppin, Patrick Zakrent, Hugues Legoux, Jean Bridel, Eric Poulain, Pascal Hemery, Arnaud Ricq, Jean-Michel Delannoy, Philippe Carton, Luc Delaporte, Hubert Dingreville, Benoit François, Jean-Louis Cauvet, Ernest Auchart, Michel Seroux, Pierre Barrois, Jean-Paul Hemery, Michel Accart, Ludovic Degouve, Jean-Michehl Schulz, Marc Degrendele, Pierre Guillemant, Philippe Duez, Stéphane Gomès, Freddy Balavoine, Alain Debureaux, Arnaud Douchet, Christian Thilliez, Frédéric Plaquet, Serge Leu, François Coquart, Jean-Louis Lebas, Edouard Hautecoeur, Jean-François Varoqui, Yves Lieppe, David Duchateau, Jacques Thellier, Emmanuel Ioos, Guillaume Lefebvre, Philippe Vanderbeken.

Mesdames Anne-Marie Dupuis, Marie-Angèle Lefetz, Béatrice Dausse, Monique Debeaumont, Sabine Surelle, Geneviève Meurice, Marie Bernard, Martine Gérard, Sylviane Evain, Sidonie Duriez, Anne-Sophie Larivière, Françoise Simon, Muriel Sergier, Catherine Libessart.

Membres suppléés : 7

Membres ayant donné procuration : 16

Membres votants : 89

Absents : Patrick Roblot, Fabienne Kwiatkowski, Sylvie Gabez, Jacques Nick, Yves Petit, Thomas Bonnelle, Christian Delambre, Jean-Marc Cuvillier, Christian Boucly, Patrick Dekeyser, Dominique Verdel, Jean-Claude Jacquemelle, Yannick Barlet, Alain Traisnel, Jean-François Haultcoeur, Denis Caillierez, Magalie Jonard, Alexandre Decry, Eric Caron, Henri Cuvillier, Xavier Normand.

Absents suppléés : Lionel Cayet suppléé par Philippe Verret, Raymond Wacheux suppléé par Gilbert Ricart, Sébastien Henquenet suppléé par Arnaud Delame, Stéphane Locquet suppléé par Maxime Desaulty, Jean-Pierre Marocchini suppléé par Jonathan Rogez, René Pruvost suppléé par Chantal Jacquemelle, Magali Urbanac suppléée par Pascal Duquenne.

Absents excusés : Pascal Mestan, Guy Vasseur, Philippe Lefebvre, Olivier Gallet, Damien Bricout.

Absents ayant donné procuration : Sébastien Bertout procuration à Alexandre Hulot, Florence Dambreville procuration à Philippe Duez, Michel Petit procuration à Marie Bernard, Julien Bellengier procuration à Jean-Marie Dufay, Pierre Cuvillier procuration à Monique Debeaumont, Vincent Lacroix procuration à Jean-Paul Hemery, Romuald Delattre procuration à Freddy Balavoine, Nicolas Capron procuration à Stéphane Gomès, Raymond Lavigne procuration à Christian Thilliez, Murielle Roussel procuration à Catherine Libessart, Gérard Nicolle procuration à Michel Seroux, Roland Descamps procuration à Hugues Legoux, Joël Toursel procuration à Jean-François Varoqui, Chantal Dufresne procuration à Alain Debureaux, André Bouchind'homme procuration à Jacques Thellier, Louis Lambert procuration à Maurice Soyez.

Secrétaire de séance : Michel ACCART

Titre de la délibération : Avis de la CCCA sur le projet de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de l'Authie

Monsieur le Président rappelle qu'un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) est un outil de planification local, institué par la Loi sur l'Eau de 1992, visant la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau. Un SAGE vise ainsi à concilier la satisfaction et le développement des différents usages (eau potable, industrie, agriculture, ...) et la protection des milieux aquatiques, en tenant compte des spécificités d'un territoire. C'est une déclinaison plus locale du SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux).

Monsieur le Président rappelle également que le territoire de la Communauté de communes est couvert par 5 SAGE : Lys, Canche, Authie, Scarpe amont et Sensée.

Monsieur le Président indique que le projet de SAGE de l'Authie a été adopté par la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE en date du 12 décembre 2024 et qu'il est désormais en phase de consultation administrative.

Monsieur le Président informe l'assemblée que par courrier en date du 21 février 2025, Monsieur Henri DEJONGHE, Président de la CLE du SAGE Authie, a sollicité l'avis de la Communauté de communes des Campagnes de l'Artois sur le projet de SAGE. Cette consultation sera suivie d'une enquête publique.

Il précise que le projet de SAGE comprend 4 documents :

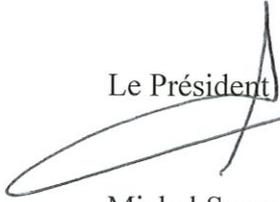
- le plan d'aménagement et de gestion durable (PAGD) qui reprend le diagnostic du territoire et définit les enjeux, les objectifs et dispositions,
- le règlement qui fixe les règles pour l'atteinte des objectifs fixés par le PAGD,
- l'atlas cartographique qui illustre les caractéristiques et les enjeux du territoire,
- le rapport environnemental qui détermine les impacts environnementaux du SAGE sur le territoire.

Après analyse des documents, Monsieur le Président propose à l'assemblée d'émettre un avis favorable sur le projet de SAGE de l'Authie

Vu l'avis favorable du bureau communautaire en date du 9 juillet 2025, le conseil communautaire décide à l'unanimité d'autoriser le Président à :

- émettre un avis favorable au projet de SAGE de l'Authie

Le Président
Michel Seroux



Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture du Pas-de-Calais le 24/07/2025 et publication ou notification du 24/07/2025

